

## Association Vélo

5, avenue Collignon  
31200 Toulouse  
Tel : 05 34 30 94 18  
Courriel : [toulouse@fubicy.org](mailto:toulouse@fubicy.org)



Pour le développement du cyclisme urbain

A l'attention de  
Monsieur le président du conseil  
général de Haute Garonne  
Pierre Izard

Toulouse, le 1er mars 2011

Objet : continuité cyclable - Garonne rive Gauche - Aéroconstellation/Canal latéral via RD902 et RD2

Monsieur le président,

J'ai l'honneur d'appeler votre attention sur le développement des voies cyclables au nord du grand Toulouse côté rive gauche.

En tant qu'organisme citoyen, l'association vélo Toulouse est soucieuse des questions environnementales et notamment celles des transports écologiques. Nous constatons depuis plusieurs années l'absence de transport doux du côté rive gauche de la Garonne.

Il est très difficile de se déplacer à pied ou à vélo dans le Nord Ouest Toulousain. Se rendre à pied ou à vélo à la Gare de Castelnau d'estrefonds à partir de Grenade/Merville est dangereux. Il en est de même pour rejoindre l'arrêt Aéroconstellation du Tramway E à Beauzelle à partir de Grenade, Merville, Aussonne ou Seilh. Les utilisateurs mettent leur vie en danger puisque les voiries ne sont pas adaptées (étroites, des fossés profonds, sans bordures de dégagement, présence de barrières de sécurité) et le flux de véhicules actuel augmente d'années en années.

On pourra constater que le volume de cyclistes et de marcheurs est faible sur ces axes aujourd'hui. Mais il est un fait qu'il existe d'une part une population désireuse de se déplacer sans prendre systématiquement un véhicule à moteur et d'autre part une population qui ne souhaite pas emprunter, à vélo ou à pied, des voies accidentogènes.

A partir de ce constat, nous nous sommes informés auprès de plusieurs organismes (mairie de Grenade, Communauté de commune Save et Garonne, office du tourisme Save et Garonne, Conseil général) sur les projets en cours et à venir sur ce sujet. Il existe un projet de liaison « forêt de Bouconne-Canal des deux mers » via Grenade qui répondra à une ouverture vers l'Est et l'Ouest de la Save mais il n'y a rien vers le Sud. C'est pourquoi, nous vous proposons de tirer profit des futurs travaux de prolongation de la RD902 « voie lactée » (déviation de Seilh RD902/RD2+Franchissement nord de la Garonne) pour aménager une piste cyclable sécurisée le long de cette route et relier ainsi les pistes cyclables dites de l'A380 au Canal latéral de la Garonne via Beauzelle/Seilh/Aussonne/Merville/Grenade/Castelnau et Saint Jory (nous sommes bien entendu ouverts à toutes autres propositions répondant à ce besoin). Les effets d'un tel



*Pour le développement du cyclisme urbain*

projet auraient des conséquences économiques, politiques et environnementales très positifs à terme.

Nous observons aujourd'hui que les différents acteurs sont conscients de cette problématique mais qu'elle n'est pas prioritaire et donc que les moyens et les décisions à prendre ne sont pas à la hauteur de l'enjeu. Nous vous faisons confiance comme à l'ensemble des décideurs pour oeuvrer aux succès de cette idée novatrice.

Dans l'attente de vous lire en réponse à cette lettre, je vous prie de recevoir, Monsieur le président, mes salutations les plus respectueuses.

Pour l'Association Vélo,

Sébastien Bosvieux  
Président de l'Association Vélo

En copie :

- Monsieur Martin Malvy président du conseil régional de Midi-Pyrénées,
- Monsieur Pierre Cohen président du grand Toulouse et maire de Toulouse,
- Monsieur Rémi André président de la communauté de communes de Save et Garonne et maire de Grenade sur Garonne,
- Monsieur Miguel Henri président de la Communauté de Communes Hers et Garonne et maire de Saint Jory,
- Madame Lysiane Maurel maire d'Aussonne,
- Monsieur Claude Benoit maire de Beauzelle,
- Monsieur Louis Vidal maire de Castelnau d'estrefonds,
- Monsieur Guy Lozano maire de Seilh,
- Monsieur Fernand Bentanax maire de Merville.

Pour l'association vélo, dossier technique suivi par  
Monsieur Sébastien Guérin (06.20.63.40.09)